

ÉCOLE MATERNELLE

Les Vertes Campagnes

Adresse : 143 rue des Vertes Campagnes - 01170 Gex

Courriel : ce.0010994a@ac-lyon.fr

Site internet :

<https://maternelle-vertes-campagnes.blog.ac-lyon.fr/>

Vous y trouverez beaucoup d'informations utiles à cette année scolaire (calendrier des vacances, fournitures, règlement intérieur etc... donc allez le consulter !)



Directrice école maternelle + élémentaire : Isabelle LE ROY
Déchargée à plein temps.

04.50.41.77.67 ou 09.79.29.31.60

VÊTEMENTS : PENSEZ « PRATIQUE » !



Votre enfant va rentrer à l'école maternelle. C'est une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de changements.

Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce livret les renseignements et les recommandations qui nous paraissent importants et qui ont pour but le bien-être des enfants.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nous tenons à vous rappeler que l'école fonctionne en binôme avec vous, pour aider à faire grandir votre enfant du mieux possible.

La coopération entre l'école et la famille est indispensable pour le bien être de votre enfant. Toute l'équipe de l'école, de la PS jusqu'à la GS, y est très attachée.

Donc d'avance, merci de votre soutien et de votre collaboration.



Les enfants sont amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux) et parfois salissantes (peinture, collage). Il est important de les habiller de façon pratique (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, chaussures à scratchs ou à boucles) éviter les bretelles, les salopettes et les vêtements que vous craignez d'abîmer. Evitez également les chaussures à lacets, tant que vous ne leur avez pas appris à les faire.

Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements perdus par les enfants, il est indispensable d'écrire leur nom et leur prénom dessus.

N'oubliez pas son doudou/sa tétine avec son prénom dessus. Nous vous demanderons un sac de change qui restera au porte manteau avec dedans des vêtements avec le prénom.



Les élèves de PS font la **SIESTE** après le temps de cantine. Ils sont couchés vers 13h et levés vers 15h. S'ils ne sont pas propres pour le temps de sieste, vous pourrez nous fournir des couches-culottes (et non à scratch) après nous en avoir informés.

Nous fournissons un drap-sac de couchage.

LES VACANCES

VACANCES SCOLAIRES 2025-2026

(Consultez aussi le site de l'école)

AUTOMNE : du 18 octobre au 3 novembre 2025

NOËL : du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026

HIVER : du 7 au 23 février 2026

PRINTEMPS : du 4 au 20 avril 2026

Début des vacances d'été : samedi 4 juillet 2026



Attention aux jours fériés français durant lesquels l'école est fermée : 1^{er} et 11 novembre - 1^{er} et 8 mai - Ascension : du 13 au 17 mai - Pentecôte lundi 25 mai.

LES ABSENCES

En cas d'absence, vous devez prévenir l'enseignant de votre enfant par courriel au plus tard le jour même de l'absence avec le motif (succinct) (et pour les PS, l'enseignante du jour concernée).

Nous n'avons pas besoin de certificat médical, votre message suffit avec la cause de la maladie.

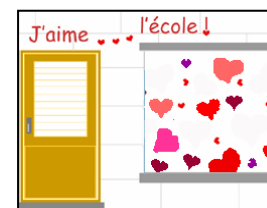
Attention : les maladies infantiles contagieuses doivent nous être signalées (varicelle, rougeole etc...) ainsi que la présence de poux.

BIENVENUE A TOUS ET A VOS ENFANTS

Pour venir à l'école, les enfants doivent être prêts pour la vie en collectivité, c'est-à-dire être préparés à la séparation avec leurs parents (ce qui peut être un moment difficile) et à la propreté, même si des accidents peuvent encore survenir (notamment à la sieste) ... Prévenez-nous, parlons-en !

L'école maternelle est la première étape du système scolaire.

L'école n'est pas une garderie.



En collectivité, les enfants sont souvent victimes des virus. L'école n'accueille pas les enfants malades et ne délivre aucun médicament (sans PAI), prévoyez donc un « Plan B » pour les faire garder.

C'EST QUOI L'ÉCOLE ?

Durant 3 ans, il sera proposé à votre enfant des activités langagières, logiques, motrices et artistiques. Il développera sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie en groupe.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages. Elles posent les bases des apprentissages de l'élémentaire.



La scolarité de votre enfant à l'école primaire est composée de 3 cycles :

Ecole maternelle

- Le cycle 1 : petite section (PS), moyenne section (MS) et grande section (GS)

Ecole élémentaire :

- Le cycle 2 : CP, CE1 et CE2
- Le cycle 3 : CM1 et CM2 (+ 6^{ème} au collège)

Goûter - ANNIVERSAIRES

Il n'y a pas de collation dans la matinée ni de goûter. Merci de ne rien donner à votre enfant.

Les anniversaires du mois sont regroupés et fêtés en classe : les enfants cuisinent à l'école avec des ingrédients que nous vous demandons d'apporter.

En cas d'allergie alimentaire, par précaution, les parents fournissent une boîte de gâteaux pour que l'enfant puisse se joindre au goûter d'anniversaire.

Problème MÉDICAL

Vous devez nous prévenir **AU PLUS VITE** en cas de problème médical de votre enfant (allergies, maladies chroniques etc...). Un protocole sera rédigé = PAI (projet d'accueil individualisé) et signé par tous (enseignant, parents, directrice, médecin) si la prise de médicaments ou si des adaptations scolaires sont nécessaires.

Si votre enfant mange à la cantine et/ou va au périscolaire, ce PAI devra être transmis à la mairie pour signature.

En cas d'allergie alimentaire, même si votre enfant ne mange pas à la cantine, il faut rédiger un PAI car l'enfant risque d'être en contact avec l'aliment allergène pendant l'atelier « cuisine » ou les anniversaires.

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE : ON FAIT QUOI ?

LA CANTINE

L'inscription à la cantine se fait à la mairie.

Vous pouvez contacter le Service Scolaire :

- 04.50.42.25.45
- vie.scolaire@ville-gex.fr

Vous trouverez également de nombreuses informations sur le site de la ville :

<https://www.gex.fr>

LE PERISCOLAIRE

L'inscription à l'accueil périscolaire du matin, du soir et du mercredi se fait également à la mairie (coordonnées ci-dessus).

Accueil des enfants :

- A partir de 7h30 le matin
- Jusqu'à 18h30 le soir
- le mercredi

ATTENTION !

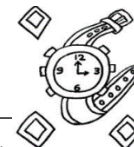
Pensez à prévenir la mairie en cas d'absence cantine et/ou périscolaire au moins plusieurs jours à l'avance

(et notamment pour le prix du repas ou de l'accueil)
(Nous ne sommes pas responsables si vous ne nous prévenez pas à temps)

ATTENTION ! Une situation particulière (par exemple sanitaire) peut nous contraindre à modifier les entrées/sorties, les horaires ou l'organisation générale durant la classe.

Vous en serez informés par courriel et affichage. Soyez donc régulièrement attentifs aux messages envoyés.

CONSULTEZ TOUS LES JOURS VOTRE MESSAGERIE.



C'EST QUAND L'ÉCOLE ?

ENTRÉES ET SORTIES - HORAIRES DE L'ÉCOLE

Matin : 8h20 / 11h30 - Après-midi : 13h05 / 16h15

(sauf modifications particulières notamment COVID)

LES PORTAILS SONT FERMÉS À CLÉS EN DEHORS DE CES HORAIRES (plan vigipirate).

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, car c'est important pour votre enfant et

ENFANT ?

Le premier jour de classe, l'enseignant(e) vous remettra une fiche de renseignements préremplie avec les données dont nous disposons.

Il faudra la vérifier et éventuellement la compléter.

Soyez vigilants aux numéros de téléphone qui permettent de vous contacter en cas de problème avec



Vous indiquerez notamment sur cette fiche les personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

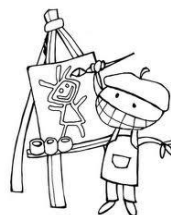
ATTENTION ! Seules les personnes que vous avez autorisées sur la fiche de renseignements sont habilitées à venir chercher votre enfant.
Soyez donc exhaustifs ! Et prévenez-nous très vite en cas de changement de personne.

La RENTRÉE, C'EST QUAND ?

La rentrée des élèves de petite section se fera de façon échelonnée :

- Lundi 1er septembre : 1^{er} groupe
- Mardi 2 septembre : 2^{ème} groupe
- Jeudi 4 septembre : classe entière

La date de rentrée de votre enfant vous sera



BIEN PREPARER LA RENTRÉE

AVANT la rentrée : visionnez avec lui les vidéos et photos sur le site de l'école...

LES CONSEILS POUR LE PREMIER JOUR

- apportez son doudou (avec le prénom de votre enfant dessus), la tétine... (ce qui est essentiel pour lui).
- ne partez pas sans avoir dit au revoir à votre enfant
- parlez-lui de l'école et de ce qu'il va y faire (utilisez les photos et racontez-lui)
- ne vous affolez pas s'il pleure beaucoup, c'est tout à fait normal
- arrivez suffisamment tôt pour que la séparation se fasse en douceur.

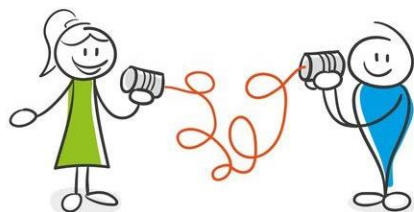
LA COMMUNICATION famille/école

La communication se fait essentiellement par courriel. Aussi nous vous demandons de **nous fournir une adresse courriel valide pour chaque parent.**

Vous pouvez nous contacter sur nos adresses courriels académiques (cf. site internet).

L'école (la directrice) gère la boîte courriel de l'école, elle est distincte de celle des enseignants.

Merci de nous communiquer tout changement dans vos coordonnées.



En cas de problème...

Nous sommes très attentifs au bon déroulement de la scolarité de votre enfant.

Son épanouissement dépend aussi du bon climat qui règne dans sa classe et dans l'école en général. Nous privilégions les bonnes relations entre toutes les personnes qui fréquentent l'école : les enfants, l'équipe pédagogique, le personnel municipal, les familles.

Ne laissez pas trainer un problème rencontré par votre enfant, parlez-en au plus vite à l'enseignant afin de clarifier très vite les faits. Nous nous efforcerons ensemble de trouver les solutions adaptées.

Merci !

SORTIES SCOLAIRES - ASSURANCE

Vous devez nous fournir une attestation d'assurance « **accident corporel / individuelle accidents** » (= dommages subis) et « **responsabilité civile** » (= dommages causés). Elle est obligatoire pour que votre enfant participe aux sorties scolaires qui dépassent les horaires d'école (par exemple si un pique-nique est organisé).

Votre enfant devra avoir sa pièce d'identité personnelle

PHOTOS en CLASSE

En début d'année, nous vous demandons l'autorisation de prendre en photos votre enfant.

Cette autorisation sert :

1/ à le prendre en situation de jeu et de travail en classe et de partager ces moments avec vous.

Il s'agit donc d'un besoin pédagogique essentiel.

2/ à le prendre en photo avec sa classe et ses enseignant(e)s par un photographe professionnel qui vient dans l'école mi-octobre.

Ces photos de classe vous sont ensuite présentées et vous pouvez (ou pas) les acheter. Les bénéfices sont versés à la caisse (COOP) de l'école et financent les sorties et projets de l'école.

Si vous hésitez à nous donner cette autorisation, parlez-en avec vos enseignant-e-s ! Merci.

Nos BESOINS FINANCIERS

Notre équipe est dynamique et s'engage chaque année dans des projets d'école, de classe et dans des sorties. Elle achète également des équipements pour les enfants qui ne peuvent pas être pris en charge par le budget de la mairie pour le fonctionnement des écoles. Tous vos dons sont versés sur la caisse COOPERATIVE de l'école de l'OCCE (COOP). Nous discutons en équipe de nos projets, de nos achats et répartissons l'argent afin que tous les niveaux et toutes les classes en bénéficient.

Nos PARTENAIRES

En plus de vos participations via la COOP, nous bénéficions de l'aide financière très précieuse de 2 associations de parents :

L'AMICALE DES PETITS CAMPAGNARDS

Cette association de parents de l'école organise des actions sur l'école afin de récolter des fonds qu'elle nous reverse pour nos projets et nos sorties.